
Adresse de la société populaire de Montagne-sur-Aisne (Marne) qui offre deux cavaliers jacobins armés et équipés pour le service de la patrie, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montagne-sur-Aisne (Marne) qui offre deux cavaliers jacobins armés et équipés pour le service de la patrie, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 8-9;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26079_t1_0008_0000_9

Fichier pdf généré le 30/03/2022

tée sur une terre étrangère, et livrée à la plus cruelle servitude. Les cris douloureux de leur désespoir, le bruit déchirant de leurs chaînes ont retenti au fond de nos cœurs. L'humanité vous a dit : « Vengez-moi », et leurs fers ont été brisés. Grâces immortelles te soient rendues, sainte philosophie qui nous a rendu par ce décret des millions de frères.

Il est donc vrai qu'il existait des hommes assez pervers pour abuser de la confiance dont ils étaient revêtus; il est donc vrai qu'ils voulaient déchirer le sein de la patrie et noyer la liberté dans le sein de ses enfants; et vous, O Pères du peuple, vous étiez les premières victimes désignées par ces modernes Syllas. Les monstres! ils avaient osé concevoir le projet infâme de nous redonner des fers!, des fers... à des hommes libres! ils ne savaient donc pas qu'il n'y a plus de retour à l'esclavage pour ceux qui ont connu les charmes de la liberté. Ah! qu'ils périssent à jamais, les traîtres et que le glaive de la loi nous fasse justice du dernier de leurs complices.

Poursuivez, dignes déprésentans, votre honorable carrière, la sainte Montagne sera toujours notre point de ralliement : c'est d'elle que l'univers entier attend son bonheur. Restez à votre poste jusqu'à ce que la chute du dernier des rois ait vengé l'humanité de tous les crimes de la tyrannie. Vive la République!

LAMBER, HUCHER, NIOU.

c

[Le Trib. du distr. de Blois, à la Conv.; 11 flor. II] (1).

« Citoyens représentans,

Les membres du tribunal du district de Blois, département de Loir-et-Cher, ont à vous féliciter sur les mesures que vous avez prises pour déjouer l'intrigue, la malveillance et les projets désastreux des nouveaux conspirateurs.

Législateurs, continuez de rester au poste où la confiance du peuple vous a placés, et à mettre tous les jours à l'ordre la probité et la justice. Bientôt la République aura triomphé de tous ses ennemis. S. et F.»

BELLENONE, LECONTE, LEDDE, DEBEINE.

d

[Le C. révol. de Arnonlibre, à la Conv.; 7 flor. II] (2).

« Fondateurs augustes de la République française, nous ignorons l'art de pérorer et encore plus celui de flagorner qui ne convient qu'aux esclaves, nous ne savons que dire la vérité; agréés nos remerciements de nous avoir rendu des frères que le despotisme nous avait otés, l'africain enfant de la nature comme nous, ne devait point cesser de marcher notre égal; vous lui avez rendu ses droits et vous avez bien mérité de l'humanité.

Le gouvernement révolutionnaire que vous avez décrété, qui (comme un remède salutaire

(1) C 302, pl. 1095, p. 41. *J. Sablier*, n° 1295.

(2) C 302, pl. 1095, p. 37; *Culan*, Cher.

purge le corps de toutes les vapeurs qui l'infestent) doit purger le champ du républicanisme de toutes les plantes venimeuses qui y fourmillent, assoiera le bonheur du peuple sur des bases immortelles.

Tous les enfants de la liberté ont été pénétrés d'horreur, d'indignation et de joie en même temps; d'horreur et d'indignation en apprenant que ceux qui paraissaient chérir la liberté ont voulu noyer les fondateurs de la République dans le sang des républicains, de joie en voyant ses fidèles représentants encore une fois échappés au glaive des conspirateurs.

O vous qui avez rétabli le genre humain dans ses droits usurpés, lancez de nouveau la foudre et que les contre-révolutionnaires périssent plutôt que si la révolution chancelait.

Nous ne vous disons point de rester à votre poste; le salut de la patrie vous en a fait un devoir et vous y avez restés.

Quant à nous, nous avons juré en approchant du terrible ministère de surveillants, de nous dévouer entièrement à sa sûreté générale et de ne quitter l'attitude d'argus que lorsque le soleil n'éclairera plus en France que les enfants de la liberté. Salut, respect et fraternité.»

BIARNOIS, GALLEMARD, LOCHER.

e

[Le C. révol. de Privas, à la Conv.; s.d.] (1).

« Représentans,

La commune de Privas est à la hauteur de la révolution; de nombreux défenseurs sont sortis de son sein, le seul temple qu'elle renferme est celui de la Raison; il n'en existe pas d'autres et tous les objets de fanatisme qu'on appelait calices, ciboires, ostensoirs, ont été retirés; ils vont être plus utiles à la patrie.

Législateurs, restez à votre poste et n'en désespérez que lorsque tous les ennemis de la République seront anéantis. Vive la République, vive la Montagne.»

BOURRAL, BENOIT, LAUZART, LAFOND, DURAND, DOIZÉ, FAURE, GIMON, MARTINET, DEBOS.

2

La Société populaire de Montagne-sur-Aisne, département de la Marne, offre pour le service de la patrie 2 cavaliers Jacobins armés et équipés (2).

[Montagne-sur-Aisne, s.d.] (3).

« Citoyens représentans,

La voix impérieuse de la patrie en danger a retenti d'un bout de la République à l'autre, nous l'avons entendue, elle appelle aux frontières des défenseurs intrépides, nous vous offrons le résultat précieux des sacrifices de

(1) C 302, pl. 1095, p. 42.

(2) P.V., XXXVI, 289. B⁴, 16 flor. (suppl^t); M.U., XXXIX, 233.

(3) C 303, pl. 1109, p. 35; Sainte-Menehould, Marne.

tous les sans-culottes, deux cavaliers jacobins armés, équipés de toutes pièces.

Jeunes et bouillans, la soif de la gloire et des combats les enflamme et les entraîne au pied de l'arbre chéri, symbole de la liberté, ils ont juré d'une manière solennelle de vaincre ou périr pour elle, ils ont juré de propager les grands principes qui nous animent. Nous avons reçu leurs serments, ils ne seront point parjures; ils vaincront les esclaves et les tyrans ou ils périront ensevelis sous leur triomphe.

Comme nous, partout où le danger et la gloire dirigeront leurs pas, ils prêcheront le saint amour des loix, le respect envers la représentation nationale et les autorités constituées; comme nous et suivant le sublime exemple que vous venez de donner à la France en mettant à l'ordre du jour la probité et la vertu, et par la punition éclatante de l'immoralité et de la perfidie, ils mettront en pratique les saints devoirs, les maximes sacrées qu'enseigne et qu'inspire la morale républicaine! Comme nous, ils poursuivront les fripons et les traîtres et feront la guerre au crime et à la tyrannie pour affermir le règne de la vertu et de la liberté.

Daignez, Citoyens représentans, sourire à notre hommage, au dévouement héroïque de nos jeunes défenseurs, ce sera pour eux un aiguillon puissant dans la carrière de la gloire et pour nous la récompense la plus flatteuse, la seule que doivent ambitionner des vrais sans-culottes. Vive la République, vive la Montagne!»

MARIN, MAINIEU (*présid.*), LE CLER (*secrét.*).

3

La liberté triomphe encore une fois, écrit la Société populaire du canton de Menat, département du Puy-de-Dôme: grâces vous soient rendues, infatigables montagnards! la République vivra en dépit des conspirateurs et des tyrans coalisés, vous nous l'avez promis et vous tenez parole; nous avons juré de vous seconder, et nous tiendrons notre serment (1).

[*Menat, s.d.*] (2).

« Représentants du peuple,

La liberté triomphe encore une fois, grâces vous soient rendues, infatigables montagnards. La République vivra en dépit des conspirateurs et des tyrans coalisés, vous nous l'avez promis et vous tenez parole! Nous avons juré de vous seconder et nous tiendrons notre serment.»

CROIZIER (*vice-présid.*)
[et 18 signatures illisibles].

4

La Société populaire de Caila, département du Gard, dit que les nouvelles conspirations l'ont fait frémir d'horreur et d'indignation;

(1) P.V., XXXVI, 289. Bⁱⁿ, 14 flor.
(2) C 303, pl. 1109, p. 36.

elle engage la Convention nationale à rester à la hauteur à laquelle elle s'est élevée, et à mettre à l'ordre du jour le mépris des richesses (1).

[*Caila, 23 germ. II*] (2).

« Citoyens représentans,

Toutes les Sociétés populaires de la République ont frémi d'horreur et d'indignation, au premier bruit de la nouvelle conspiration formée contre la liberté du peuple, toutes les Sociétés populaires se tiennent par la main, elles se pressent autour de la Montagne pour respirer l'air pur qui en émane et vivifie la France. Sublime Montagne, tu as fait les preuves; le peuple sait bien aujourd'hui que la conspiration ne peut t'atteindre et le peuple jouit de ton triomphe qui fait son triomphe.

Représentans, intrépides montagnards, les yeux du peuple sont sur vous; vous avez toute sa confiance, c'est de vous qu'il attend son salut; restez à la hauteur sublime à laquelle vous êtes montés, le peuple a juré de vous entourer de sa force terrible; vous avez mis à l'ordre du jour la probité et la justice. Dignes interprètes des intentions de la volonté d'un grand peuple, continuez à le servir selon son goût.

Ainsy, la France libre va devenir une école de mœurs, elle peut offrir un grand spectacle à la terre. Parlez, représentans et agissez, répandez les principes montrez-vous toujours purs aux yeux de la France, et frappez de la massue nationale comme vous avez déjà fait tous ceux d'entre vous qui oseraient trahir la cause du peuple.

Citoyens représentans, puisque nos ennemis qui ne peuvent nous vaincre par la force essayent de nous vaincre par la corruption, mettez aussy à l'ordre du jour le mépris des richesses; déjouez aussy les âmes vénales et purgez-en le sol de la liberté. Que nos ennemis soient enfin déconcertés et confondus, qu'ils ne recueillent de leur lâche entreprise que la honte et le désespoir avec la conviction terrible que nous ne savons plus estimer que la liberté à laquelle nous avons juré de ne point survivre. S. et F.»

REYNAUD (*présid.*), MOYNIER (*secrét.*),
PEIRONNET (*secrét.*).

5

La Société populaire de Colonges-au-Mont-d'Or félicite la Convention nationale sur la découverte de la nouvelle conspiration, et annonce qu'un cavalier vient d'être armé et équipé à ses frais (3).

[*Colonges, 30 germ. II*] (4).

« Citoyen président,

Je suis chargé par la Société populaire de Colonges-au-Mont-d'Or de t'envoyer son adresse

(1) P.V., XXXVI, 289. Bⁱⁿ, 14 flor.
(2) C 303, pl. 1109, p. 34.
(3) P.V., XXXVI, 290. Bⁱⁿ, 14 flor. et 16 flor. (suppl^t); *J. Univ.*, n° 1626. Côte d'Or.
(4) C 303, pl. 1109, p. 32, 33.